



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre du travail, de la santé, des solidarités
et des familles

à

Mesdames et Messieurs

Les directrices, directeurs généraux
des centres hospitaliers universitaires

Le ministre auprès de la ministre d'État,
ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche, chargé de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

à

Mesdames et Messieurs

les directrices, directeurs d'unité de formation
et de recherche de médecine

Mesdames et Messieurs les présidentes,
présidents de comité de coordination des
études médicales

S/c de Mesdames et Messieurs

Les présidentes, présidents d'université

Objet : Appel à projets de recherche en soins palliatifs pour l'affectation transitoire d'emplois de chef de clinique des universités-assistant des hôpitaux.

PJ : 2 annexes.

Le soutien à la recherche en soins palliatifs constitue l'une des priorités identifiées par le cinquième Plan national « développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie » 2021-2024 présenté en janvier 2022. En contribuant à documenter les situations rencontrées, en se nourrissant des expériences entre confrères ou avec d'autres acteurs, la recherche participe à la diffusion de la démarche palliative et à l'évolution des pratiques soignantes.

Le Plan national « développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie » 2021-2024, via cet appel à projet, a permis la création de 12 postes de chefs de clinique (CCU-AH ou CCA) en médecine palliative entre 2022 et 2024.

La nouvelle stratégie décennale des soins d'accompagnement pour le renforcement des soins palliatifs et de la prise en charge de la douleur, lancée en 2024, a pour objectif de poursuivre la dynamique engagée.

Le financement de ces postes permettra à des équipes de développer et de mieux structurer leur activité de recherche. L'ambition poursuivie est de constituer, à terme, un vivier de futurs hospitalo-universitaires sur l'ensemble du territoire français et de doter la France d'une recherche d'excellence dans le domaine des soins palliatifs.

Dans ce cadre, un nouvel appel à projets est lancé en 2025, portant sur des projets de recherche en soins palliatifs susceptibles de justifier d'une affectation temporaire de postes de chefs de clinique.

Sont éligibles au présent appel à projet : les étudiants de troisième cycle en dernière année de leur diplôme d'études spécialisées (DES), les candidats ayant validé leur DES depuis moins de trois ans ainsi que les chefs de clinique des universités-assistants hospitaliers relevant d'autres DES en fin de deuxième année de clinicat dans l'optique d'une poursuite de leurs fonctions.

Les candidats devront faire valoir leur intérêt pour les soins palliatifs, en mentionnant :

- soit la validation du diplôme de master soit l'inscription actuelle ou prévue à la rentrée 2025 en deuxième année de master,
- le suivi d'une formation spécialisée transversale (FST) en soins palliatifs, d'un diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC), diplôme universitaire (DU) ou diplôme interuniversitaire (DIU) en soins palliatifs, soit d'une expérience clinique préalable en soins palliatifs (par exemple, la réalisation d'un semestre en soins palliatifs au cours du DES).

NB : pour pouvoir être nommé en qualité de chef de clinique des universités-assistant hospitalier, les candidats doivent remplir les conditions fixées par les articles 88 et 89 du décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires. En particulier, « *Les candidats ne sont nommés chefs de clinique des universités-assistant des hôpitaux ou assistant hospitalier universitaire qu'après validation du diplôme d'études spécialisées* » (article 89 du décret précité)

Les postulants devront proposer un projet de recherche qui devra se dérouler dans le cadre d'une formation de type deuxième année de master de recherche ou de doctorat ou de post-doctorat. Les candidats devront faire état d'un rattachement actuel ou prévisionnel à une unité ou équipe de recherche, notamment répertoriée dans l'annuaire national de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie¹.

Le candidat devra préciser son projet de recherche dans le cadre d'un projet professionnel. Il indiquera les objectifs poursuivis, à la fois en termes d'activité clinique, de recherche et d'enseignement.

Les projets sélectionnés donneront lieu à **l'attribution temporaire d'un poste de chef de clinique pour deux ans en cas de primo-nomination**. Les porteurs des projets pour lesquels un poste de CCA est actuellement financé (lauréats de l'appel à projets 2022 et 2023) pourront déposer une demande de renouvellement pour une année supplémentaire. Pour ces demandes de renouvellement, une attention particulière sera portée au bilan des deux années réalisées.

Le jury de sélection sera composé d'un personnel enseignant et hospitalier titulaire relevant de la section 46-05 du Conseil National des Universités, d'un membre désigné par le collège du CNEFUSP, d'un membre désigné par la société savante SFAP et d'un membre désigné par la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie. Un président ayant voix prépondérante sera désigné.

¹ <https://www.plateforme-recherche-findevie.fr/index.php/annuaire-chercheurs>

- soit à un dossier déjà présenté dans le cadre de cet appel à projets (même candidat ou non) mais qui n'avait pas été retenu.

Un retour des dossiers de candidatures est attendu **impérativement avant le jeudi 12 juin 2025 à 17h**, conformément au calendrier ci-dessous :

- Ouverture de l'appel à projet : mi-mai
- Date limite d'envoi des candidatures : 12 juin 2025
- Sélection des dossiers par le Jury : fin juin 2025
- Annonce des candidats lauréats : fin juillet 2025
- Prise de fonction des candidats retenus : 1^{er} novembre 2025

Les dossiers devront être transmis par courriel aux :

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et familles Direction générale de l'offre de soins Sous-direction des ressources humaines du système de santé Bureau des personnels médicaux des établissements de santé : statuts, parcours professionnels et relations sociales (RH5) 14, avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP À l'attention de Charlotte ROQUEBERT charlotte.roquebert@sante.gouv.fr dgos-rh5@sante.gouv.fr	Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle Service des stratégies des formations et de la vie étudiante – DGEIP A Sous-direction de la stratégie et de la qualité des formations - DGEIP A1 Département des formations de santé DGEIP A1 – 4 1, rue Descartes 75231 Paris Cedex 05 À l'attention de Marie-Line CORBIN marie-line.corbin@enseignementsup.gouv.fr formationsante@enseignementsup.gouv.fr
---	--

Les projets devront être soumis à l'avis des instances hospitalières et universitaires compétentes avant de nous être communiqués.

Nos services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire sur la mise en œuvre de la présente circulaire.

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles

Pour la ministre et par délégation
Le sous-directeur
des ressources humaines du système de santé


Romain BÉGUÉ

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation par délégation :

Le directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

O. GINEZ
LA SOUS-DIRECTRICE
STRATEGIE ET QUALITE
DES FORMATIONS


MURIEL POCHARD

Annexe 1

Dossier de « **Projet Scientifique** » pour les candidats à une primo-nomination

Cette annexe est à retourner renseignée jointe au dossier

Par courriel au format PDF à :

marie-line.corbin@enseignementsup.gouv.fr

formationsante@enseignementsup.gouv.fr

charlotte.roquebert@sante.gouv.fr

dgos-rh5@sante.gouv.fr

Instructions pour l'envoi des documents :

- Envoyer le dossier de projet scientifique au format PDF
- Titre du document : **Nomduporteur_titreduprojet.pdf**
- Les annexes doivent être intégrées au dossier et ne pas figurer sur des documents séparés

Critères d'évaluation conduisant à l'affectation transitoire à l'établissement d'un poste supplémentaire de CCA

- Cohérence du projet scientifique (qualité scientifique et faisabilité)
- Expertise de l'équipe de recherche pour mener à bien le projet
- CV du candidat et activités antérieures de recherche
- Organisation du projet et garanties apportées sur la préservation du temps de recherche du candidat

L'examen des projets portés par des titulaires d'un diplôme national de master sera prioritaire.

Intitulé du projet :	
Equipe(s) de recherche concernée(s) :	
Nom de l'établissement :	
UFR et université de rattachement de la candidature :	
Ce projet a-t-il déjà été présenté sans financement national obtenu (avec ou non le même candidat), ou s'agit-il d'une première présentation ?	
Nombre de postes de CCU-AH/AHU affectés en soins palliatifs dans l'établissement : <i>Détailler pour chaque poste les dates du contrat, le service hospitalier, ainsi que le laboratoire de recherche d'affectation, le sujet de recherche ainsi que l'activité clinique.</i>	
Résumé du projet en français (10 lignes maximum) :	
Bref argumentaire concernant l'insertion du projet dans le projet de service :	

I. Description du projet scientifique et mise en œuvre

A- DESCRIPTION DU PROJET (4 pages maximum hors bibliographie) :

- Objectifs scientifiques
- Enjeux par rapport à l'état actuel des connaissances
- Méthode
- Résultats attendus
- Bibliographie (20 références maximum)

B- MISE EN ŒUVRE DU PROJET (2 pages maximum)

- Composition de l'équipe projet et encadrement
- Organisation des activités cliniques, et de recherche, et, le cas échéant, d'enseignement qui seront confiées au candidat
- Calendrier de mise en œuvre des travaux de recherche
- Organisation mise en place pour garantir une activité de recherche sur un temps au moins égal à un mi-temps. Ce dernier point sera un élément déterminant de la recevabilité du dossier.

II. Activités cliniques

Activités cliniques envisagées pendant le clinicat :

- Hospitalisation conventionnelle
- Consultations
- Interventions extrahospitalières

- Participation à des astreintes
- Collaboration avec la cellule d'animation régionale en soins palliatifs
- ...

Projet professionnel envisagé au décours du clinicat :

III. Activités d'enseignement

Activités d'enseignement envisagées pendant le clinicat :

- 1^{er} et 2^{ème} cycles des études médicales, conférences d'internat, enseignements spécialisés, écoles paramédicales
- Participation aux enseignements hospitaliers (étudiants, internes)
- Encadrement des étudiants hospitaliers, de stagiaires
- Compagnonnage dans le cadre d'activités transversales (EMSP, ERRSPP, HAD, ...)
- Rédaction d'articles didactiques
- Rédaction de questions d'examen (questions, dossiers, ...)
- Participation aux ECOS
- ...

IV. Porteur du projet, candidat et équipe partenaire

A- PORTEUR DU PROJET

Joindre un CV

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Organisme d'appartenance :	
Nom du laboratoire et de l'équipe de rattachement :	
Spécialité :	
Adresse :	
Mail :	
Téléphone :	

B- EQUIPE PARTENAIRE DU PROJET

Joindre l'organigramme de l'équipe

Liste des 10 publications de l'équipe les plus pertinentes par rapport au projet

C- CANDIDAT

Joindre un CV

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Intitulé du DES obtenu et année d'obtention (à joindre au dossier) ou en cours d'obtention :	
Intitulé du diplôme de master obtenu et année d'obtention (à joindre au dossier) ou en cours d'obtention* :	
Affectation hospitalière envisagée :	
Unité de recherche de rattachement** :	

* En l'absence d'obtention ou d'inscription en deuxième année de master, les candidatures seront recevables mais l'octroi du poste éventuellement accordé ne sera validé que sur présentation, avant la prise de fonctions, d'un justificatif d'inscription en deuxième année de master pour l'année 2025-2026.

** L'unité de recherche de rattachement peut se trouver dans une autre université que celle à laquelle est affecté le candidat, sous réserve que les conditions de la réalisation de la recherche soient préservées et que les conventions nécessaires soient envisagées.

D- SIGNATURES

Signature du porteur de projet	
Fait à :	Le :

Signature :

Signature du candidat

Fait à :

Le :

Signature :

Annexe 2

Dossier de demande de renouvellement pour une 3^{ème} ou 4^{ème} année

RAPPEL : La poursuite du projet doit se faire **avec le même candidat** (renouvellement des fonctions pour une année supplémentaire).

Le dossier de demande de renouvellement pour une 3^{ème} ou 4^{ème} année doit être envoyé par courriel à :

marie-line.corbin@enseignementsup.gouv.fr

formationsante@enseignementsup.gouv.fr

charlotte.roquebert@sante.gouv.fr

dgos-rh5@sante.gouv.fr

Instructions pour l'envoi des documents :

- Envoyer le dossier de demande de renouvellement au format PDF
- Titre du document : **Nomduporteur_demanderenouvellement3èmeannée.pdf** ou **Nomduporteur_demanderenouvellement4èmeannée.pdf**
- Cette annexe doit être jointe au dossier

I. RENSEIGNEMENTS (à compléter)

Intitulé du projet :	
Equipe(s) de recherche concernée(s) :	
Nom de l'établissement :	
UFR et université de rattachement de la candidature	
PORTEUR DU PROJET	
Nom et prénom :	
Mail :	
Téléphone :	
CANDIDAT	
Nom et prénom :	
DES obtenu et date d'obtention :	
Diplôme de master obtenu et date d'obtention :	
Mail :	
Téléphone :	

II. CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT POUR UNE 3^{ème} ou 4^{ème} ANNEE (à joindre à l'envoi)

A- RAPPEL DU PROJET (2 pages maximum hors bibliographie) :

- Objectifs scientifiques
- Enjeux par rapport à l'état actuel des connaissances
- Méthode
- Résultats attendus
- Bibliographie (20 références maximum)

B- MISE EN ŒUVRE DU PROJET (1 page maximum)

- Composition de l'équipe projet et encadrement
- Organisation des activités cliniques, et de recherche, et, le cas échéant, d'enseignement qui seront confiées au candidat
- Calendrier de mise en œuvre des travaux de recherche
- Organisation mise en place pour garantir une activité de recherche sur un temps au moins égal à un mi-temps. Ce dernier point sera un élément déterminant de la recevabilité du dossier.

C- ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET ATTACHE A LA NOMINATION INITIALE (4 pages maximum)

- Jalons scientifiques et méthodologiques atteints
- Difficultés rencontrées
- Production : articles (en préparation, in press, publiés), présentation dans les congrès
- Contribution à la structuration de la recherche (encadrement, animations...)
- Appels à projets remportés – levée de fonds

D- PRESENTATION DES MOTIFS A L'ORIGINE DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

E- CALENDRIER PREVISIONNEL DE FINALISATION DU PROJET

III. SIGNATURES

Signature du porteur de projet

Fait à :

Le :

Signature :

Signature du candidat

Fait à :

Le :

Signature :

